

Note Méthodologique : Mise en place de l'Évaluation des Risques Professionnels

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'évaluation des risques est un dispositif de gouvernance qui structure décisions, priorités et preuves.

- Sécuriser les activités, hiérarchiser les plans d'actions et démontrer la conformité (ISO 45001, ISO 31000).
- Méthode « vivante » : mise à jour après changements, incidents et apprentissages terrain.
- Base d'arbitrage équitable entre unités de travail ; comparabilité des décisions.
- Ancrer le dialogue social et préparer les exigences normatives futures.

Point clé : Limiter la complexité initiale, documenter les critères, garantir des preuves horodatées et des validations à deux niveaux.

Objectifs de la mission

- Valider un périmètre par unités de travail et scénarios d'exposition.
 - Hiérarchiser les risques et plans d'actions avec des critères partagés.
 - Tracer décisions, justificatifs et preuves de mise en œuvre.
 - Outiller les managers pour piloter au plus près du terrain.
 - Assurer une revue périodique et une amélioration continue crédible.
-

Périmètre / livrables attendus

- Note de cadrage, cartographie des unités de travail, calendrier des jalons.
 - Méthode commune documentée (matrice 4x4/5x5, échelles, seuils, règles de pondération).
 - Grilles d'observation terrain, registre central et registre des preuves (sources, photos, comptes rendus).
 - Cartographie des risques par UDT et plans d'actions priorisés (SMART).
 - DUERP approuvé et publié, versions et métadonnées contrôlées.
 - Tableau de bord de performance et plan d'audit interne.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : cadrage et gouvernance

- Clarifier périmètre, objectifs, rôles et règles d'arbitrage.
- Produits : note de cadrage, cartographie UDT, calendrier des jalons, référentiel initial.

Étape 2 : choix méthodologique et critères

- Stabiliser la matrice (4×4/5×5), échelles et seuils d'acceptabilité.
- Produits : méthode documentée (1–2 pages), critères et règles de pondération.

Étape 3 : collecte des données et observations terrain

- Tournées terrain, revues d'incidents, entretiens, analyses de postes.
- Produits : grilles complétées, faits tracés incluant phases non routinières.

Étape 4 : analyse, hiérarchisation et plans d'actions

- Appliquer les critères, cartographier les risques et prioriser des actions SMART.
- Produits : hiérarchie utilisable, plans d'actions réalistes et alignés.

Étape 5 : validation, traçabilité et publication DUERP

- Validation en comité pluridisciplinaire, consolidation des enregistrements.
- Produits : DUERP approuvé et publié, registre des preuves normalisé.

Étape 6 : revue périodique et amélioration continue

- Suivre les actions, réévaluer après changement, animer des revues régulières.
- Produits : tableau de bord, plan d'audit interne, mises à jour argumentées.

Planning / durée / jalons

Jalon	Exigence / délai	Repères
Cadrage et plan de déploiement	Limiter à 6 jalons principaux	D-06
Publication 1ère version DUERP	≤ 90 jours après lancement	P-90
Revue de cohérence actions/risques	Sous 30 jours après publication	M-02
Revue risques élevés	Trimestrielles (4/an)	M-04, P-12
Réévaluation niveau critique	Sous 30 jours si score ≥ 16/25	N-02
REX après incident significatif	Réunion sous 10–15 jours	FAQ, P-90

Rôles & responsabilités

Client (organisation)

- Sponsor direction et pilote HSE ; définir autorités et validations.
- Managers, représentants du personnel, experts (maintenance, chimie, ergonomie) mobilisés.
- Observer, évaluer et valider en comité pluridisciplinaire.
- Tenir le registre central, preuves et versions DUERP.

- Suivre et clôturer les actions avec responsables/échéances.

Consultant (accompagnement)

- Diagnostic de maturité ; définition des critères et structuration des livrables.
 - Arbitrages de simplification et compatibilité avec exigences ISO.
 - Appui collecte/échantillonnage, grilles d'observation, consolidation multi-sites.
 - Challenge des priorités et du réalisme des délais/moyens.
 - Normalisation des livrables et construction du registre des preuves ; tableau de bord et plan d'audit.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des unités de travail incluant phases non routinières.
 - Données terrain : observations, entretiens, revues d'incidents, analyses de postes, mesures, photos.
 - Référentiel méthodologique : matrice 4×4/5×5, échelles, seuils, pondération (méthode en 1–2 pages annexée au DUERP).
 - Ressources formées et disponibles : évaluateurs, référent HSE, managers (ex. 1 évaluateur/25 salariés, à adapter).
 - Outils et supports : tableur/logiciel, gabarits, registre central, base documentaire.
 - Gouvernance écrite : matrice d'autorités, règles de validation (2 niveaux pour risques majeurs).
 - Règles de traçabilité : horodatage, versions uniques (V-AAAAMMJJ), signatures, nommage.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation DUERP en comité pluridisciplinaire ; 2 niveaux de revue/validation (opérationnel et direction) sous 60–90 jours.
 - Seuil d'alerte (score $\geq 16/25$) : réévaluation sous 30 jours et présentation en comité.
 - Revues trimestrielles des risques élevés et revue annuelle globale.
 - Tableau de bord simple : avancement actions, dérives, incidents ; indicateurs clés (taux de clôture à l'échéance, délai de traitement, part de risques majeurs revus, qualité des preuves).
 - Traçabilité renforcée : registre central, preuves sous 15 jours après échéance, versions uniques, contrôle des métadonnées ; pas de « brouillons » diffusés.
 - Audits internes (semestriels) et séances de calibration pour homogénéiser les notations.
 - Gestion des changements/incidents : REX en 10–15 jours, mise à jour des scénarios et note de modification publiée.
-